

Appel à candidatures pour deux postes de salariés polyvalents à tâche manuelle (m/f) sans formation ou qualification spécifique

Afin de compléter son équipe de l'atelier communal, l'administration communale de Clervaux se propose d'engager avec effet immédiat ou à convenir, à plein temps et sous contrat à durée indéterminée:

- **deux salariés (m/f) polyvalents à tâche manuelle sans formation ou qualification spécifique**

sous le statut du salarié à tâche manuelle (ancien ouvrier communal) et rémunéré conformément aux dispositions de la carrière MB ou MC de la convention collective des salariés de la commune de Clervaux.

Conditions à remplir par le candidat :

- ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne
- connaissance des 3 langues usuelles du pays (luxembourgeois, allemand et/ou français))
- détenteur du permis de conduire B, tout autre permis de conduire est considéré comme un atout
- esprit d'équipe, aisance dans les relations interpersonnelles, aptitude de travail autonome et flexibilité

Missions :

- exécution de tous travaux généralement quelconques tombant dans les attributions des équipes de l'atelier communal
- conduite des véhicules de l'atelier communal
- participation au service hiver
- travaux de fossoyage
- cette énumération est non limitative et pourra être adaptée et modifiée selon les besoins du service

Dossier de candidature :

- Les candidats sont invités à **faire leur demande d'emploi exclusivement sur le site internet de la commune** de Clervaux (www.clervaux.lu sous la rubrique: actualités - offres d'emploi) pour le **1er mars 2025 au plus tard**. Toute demande remis en version papier ne sera pas considérée.

Sont à joindre à la demande:

- 1) lettre de motivation
- 2) curriculum vitae détaillé avec les occupations professionnelles antérieures (et avec photo récente)
- 3) copie de la carte d'identité ou du passeport et de la carte de sécurité sociale
- 4) extrait récent du casier judiciaire (bulletin N°3 et bulletin N°4)
- 5) copies des diplômes et certificats d'études
- 6) copie du permis de conduire

La commune se réserve le droit de ne pas prendre en considération les dossiers de candidatures incomplets.



En déposant son dossier, le candidat donne son accord à l'administration communale d'utiliser ses données personnelles dans le cadre du procès de recrutement conformément aux dispositions du règlement européen sur la protection des données personnelles (UE 2016/679).

Le service des ressources humaines se tient à votre disposition pour toute information complémentaire au numéro de téléphone 27 800 314.

Clervaux, le 8 février 2025

Le collège des bourgmestre et échevins
Georges Keipes, bourgmestre,
Emile Eicher, Georges Glod, échevins